

RECTIFICATION D'UN ACTE D'ÉTAT CIVIL

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- la copie intégrale des actes de l'état civil à rectifier ;
- la copie intégrale d'un acte sans erreur ou de tout document justifiant de la rectification à effectuer ;
- la photocopie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...).



**Les
Belleville**

Contact service population :

Mairie des Belleville – 04 79 08 96 28 - accueil@lesbelleville.fr

Mairie déléguée de Saint-Jean de Belleville – 04 79 24 02 11 - mairie.saintjean@lesbelleville.fr

Mairie déléguée de Villarlurin – 04 79 24 03 47 – mairie.villarlurin@lesbelleville.fr